

Compte Rendu de l'Atelier préparatoire de l'IEPF et l'OIF : Enjeux et perspectives de la CdP-15

Discours de bienvenue de M. Sibi Bonfils (IEPF/OIF) : Présentation de l'atelier

Matin: 1er partie

présentation du guide du négociateur : Frédéric Gagnon-Lebrun

(Eco-Ressources, Canada/Québec)

Titre : Le Point culminant des négociations sur un régime des changements climatiques de l'après 2012?

Frédéric Gagnon-Lebrun a parlé de la responsabilité commune, mais différenciée et a montré des graphiques avec le niveau des émissions de gaz à effet de serre dans des pays différents. Il a expliqué les quatre éléments constitutifs du Plan d'action de Bali : l'atténuation, l'adaptation, le transfert de technologies et le financement. Selon lui, il existe une crise de confiance entre les différentes parties parce que les pays industrialisés ne respectent pas leurs obligations de Kyoto - en termes de réductions d'émissions et de transferts financiers. Pour parvenir à un accord, il serait nécessaire de dépasser cette ambiance de méfiance.

présentation de la note de décryptage No. 3 : Pierre Radanne (consultant énergie climat, Paris)

Pierre Radanne a montré que la **situation réelle** en référence avec les obligations prises par Kyoto est d'une « **extra-ordinaire hétérogénéité** ». Selon lui, il y a trois catégories de pays : ceux qui font mieux que leurs objectifs – ex-URSS, principalement à cause de la chute de leur économie; ceux qui atteignent plus au moins leurs objectifs – l'UE et le Japon, qui sont des pays « creux » sans beaucoup de ressources énergétiques; et ceux qui sont très loin de leurs objectifs – notamment l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Canada et les États-Unis, qui sont des pays « pleins », riches en ressources. La situation est alors très complexe et difficile à juger. Il considère qu'une période de dix ans est insuffisante pour permettre à une société de changer son mode de consommation d'énergie et a donc proposé de prendre 2030 comme prochaine échéance, plutôt que 2020.

Il a ensuite démontré que les **quatre principales entrées aux négociations** étaient les objectifs climatiques pour 2020 et 2050, des engagements pour la période 2020-2050 pour les pays développés dans un cadre juridiquement contraignant, les financements et l'action (NAMAs et PANAs).

Car le climat est **LE bien commun mondial** et un problème qui doit être résolu par l'ensemble des pays, nous avons ici une chance de complètement renouveler les relations Nord-Sud. C'est également une question où les comportements individuels comptent et où les collectivités locales jouent un rôle central.

Puis, M. Radanne a abordé la question de la forme légale de l'accord futur et expliqué les problèmes concernant le financement. À la fin, il est arrivé à une « **hypothèse réaliste mais non satisfaisante** ». Il pense que les engagements devraient être pris jusqu'à 2030, qu'il y aura un accord américain sur un protocole et une convergence entre les deux « chemins » (Kyoto et CCNUCC). Par contre, il risque d'y avoir un échec sur les règles de respect et la pénalité. Il y aura probablement une libération des dossiers techniques avec une augmentation progressive des financements (possiblement avec un schéma de type mexicain). Cette stratégie nécessitera une phase « fast start » des actions les trois prochaines années. La question de l'argent et des règles/pénalités devra être poursuivie après la CdP 15.

Les deux présentations ont été suivies par un débat animé et beaucoup d'interventions du public.

Après-midi I : 2eme Partie - restitution des concertations régionales et de la société civile

Aissa Touré de l'Observatoire du Sahara et du Sahel a parlé sur les besoins d'Afrique concernant des stratégies d'adaptation et Djibril Ibilá, négociateur du Bénin a proposé une position commune de l'Afrique de l'Ouest.

Ensuite, Sébastien Blavier du RAC France a présenté les six points incontournables pour la CdP dans la perspective du Réseau Climat et Développement. Le réseau souhaite :

1. un traité juridiquement contraignant
2. une vision partagée
3. -40% de réduction des émissions des pays industrialisés d'ici 2020 par rapport à 1990
4. la mise place de plans de développement sobre en carbone avec un soutien financier
5. zéro déforestation en 2020
6. un soutien public du Nord vers PED

M. Blavier voudrait continuer la collaboration du Réseau Climat & Développement avec les négociateurs francophones, notamment à travers la traduction du *ECO* en français pendant la CdP, des analyses des textes et des propositions d'amendements et des rendez-vous informels réguliers.

Puis, Temothee Kagonde, délégué du Cameroun a parlé des possibilités de mise en œuvre REDD dans le bassin du Congo. La question de la forêt est très importante pour l'Afrique car le bassin du Congo représente 6% de la superficie forestière mondiale, dont 61% en RDC. « Les forêts du bassin du Congo rendent des services environnementaux à la planète entière, mais dépendent des États nationaux qui les utilisent pour des activités économiques ». Il faudrait donc une solution au niveau mondial. Les pays du Bassin du Congo ont présenté six soumissions auprès de OSTCST et le Cameroun considère REDD + comme l'option la plus profitable pour les pays de la COMIFAC. Les pays du Bassin du Congo veulent un niveau de référence historique mais ajusté et ne veut pas intégrer les actions REDD dans les NAMAs (car celui-ci n'est pas encore pas défini). L'intervenant a revendiqué plus d'argent que le niveau d'aide publique au développement disponible pour l'instant.

Après-midi II : 3ème partie - réflexions collectives sur les issues de la CdP-15

Titre: Quel scénario gagnant pour les PVD? Réflexion sur la nature et la portée que pourrait avoir l'accord de Copenhague. Discussions et débats

Comme dernière intervention, Pierre Radanne a retravaillé les questions abordées au cours de la journée. Concernant la **nature juridique de l'accord**, il a constaté qu'un rapport de force ne serait pas très utile puisque le parlement américain n'adoptera pas sa loi climat-énergie d'ici la fin de la CdP 15. Il faudrait plutôt renforcer les dispositifs MNV et revenir à l'accord juridique ultérieurement. Il faudrait aussi travailler sur les mécanismes de soutien au développement, car il faut des mécanismes financiers fiables et progressifs dans le nouveau régime post-2012. Pendant la période transitoire, il faudra renforcer les capacités et les mécanismes financiers de montage de projets, ainsi que réaliser des opérations pilotes. M. Radanne a souligné que le temps perdu est défavorable aux PMA et il faudrait donc se concentrer sur les autres questions : l'adaptation (financement des PANA existants, généralisation des PANA), les transferts de technologies (mettre en place un ample programme de formation dans les PMA, et une initiative de recherche et de transfert de technologies propre à l'Afrique), le REDD+ et les NAMAs.

Selon Pierre Radanne, le principal travail serait fait dans les derniers jours de la CdP, lors du segment ministériel. Comme les ministres ne peuvent guère faire des annonces sauf peut-être sur les mécanismes du Plan d'action de Bali et les modalités de financement (pas l'argent), tout le monde attend que les chefs d'État et de gouvernement débloquent les questions financières. Malheureusement, dans ce scénario, ils finiraient probablement avec une déclaration politique à cause du manque de capacité et temps pour transcrire les décisions permettant de dénouer les textes de l'AWG-KP et AWG-LCA.

Concernant **la question des finances**, qui semble la question la plus importante pour l'Afrique, Radanne constate que les pays africains semblent avoir une position assez claire sur le financement. Ils veulent appliquer le principe pollueur – payeur, par exemple à travers la proposition mexicaine (contributions basées sur les émissions et niveau PIB per capita). Pierre Radanne a démontré qu'une intervention du marché serait nécessaire parce que l'argent public ne suffirait pas. Cependant, les questions sur les modalités de gestion restent à régler.

Pour 2010, il a proposé de préparer des activités sectorielles, de travailler sur les conditions économiques d'un développement à bas niveau de carbone, de mobiliser les capacités locales et enfin, de travailler sur les questions à négocier en 2010.

L'atelier a été conclut par un débat animé sur les propositions de Pierre Radanne et une invitation de la part de Mme Rajae Chafil à suivre les autres événements de l'IEPF et l'OIF pendant la CdP.